

Mise à jour du 28/09/2026, valide jusqu'au 30/06/2027

Officier Chef de Quart Passerelle

Dates et lieux : Nantes – septembre à février

Références réglementaires : Arrêté du 22 décembre 2015 relatif à la délivrance du brevet d'officier chef de quart passerelle

RNCP : 25958

Secteurs d'activités : Le titulaire du brevet de chef de quart passerelle peut naviguer sur tout navire armé au commerce (navires de transport de passagers, navires de transport de marchandises, navires de services et portuaires...) et à la plaisance à propulsion mécanique sans limitation de taille.

Type d'emplois accessibles : Le titulaire du brevet d'officier chef de quart passerelle peut poursuivre sa carrière vers des fonctions de commandement en intégrant le cursus de formation du diplôme de capitaine 3000.

Code(s) ROME : N3101 – Encadrement de la navigation maritime N3102 – Equipage de la navigation maritime

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) : A ce titre, l'officier chargé du quart à la passerelle doit :

- assurer la conduite du navire en toute circonstance,
- savoir manœuvrer le navire,
- coordonner et assurer la tenue du quart en toute sécurité et établir des comptes rendus,
- diriger et exécuter les opérations relatives à la cargaison,
- participer au maintien de la sécurité, de la sûreté du navire, de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison,
- encadrer et diriger le personnel d'exécution du service pont,
- maîtriser la langue anglaise (niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues CECR).

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Aptitude médicale à jour
- Etre titulaire du probatoire OCQP ou d'une attestation de MAN et d'un OCQM ou du BTS PGEM

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Conditions d'obtention du diplôme :

- Avoir suivi les contrôles en cours de formation,
- Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat,
- Avoir ses certificats et titres à jour.

Suite de parcours : Le titulaire du brevet d'officier chef de quart passerelle peut poursuivre sa carrière vers des fonctions de commandement en intégrant le cursus de formation du diplôme de capitaine 3000.

Moyens pédagogiques mis en œuvre : En **formation pont**, vous utiliserez une baleinière traditionnelle de 9m pour la manœuvre, à partir du C200 vous aurez accès aux simulateurs navigation et communications. Vous disposerez également d'une salle de ramendage et matelotage.

Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.

Coût de la formation : Parcours complet : 8457,00€

Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.

Rémunération des stagiaires : Les candidats bénéficiant de l'ARE peuvent obtenir une Allocation de Retour à l'Emploi par la Formation. Veuillez consulter votre conseiller France Travail AVANT l'entrée en stage.

Durée de la formation : 587.5 h ou 625.5 h avec les options

Validation : Épreuves en cours de formation

Rythme hebdomadaire minimum : 30 h/sem.

Programme de la formation :

Module P1-3 - Navigation au niveau opérationnel (248 h)

Module P2-3 - Manutention et arrimage de la cargaison au niveau opérationnel (84 h) Module P3-3 – Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord au niveau opérationnel (34 h)

Module NP-3 - National Pont au niveau opérationnel (80 h)

Epreuves finales écrites (11h30)

ECDIS (40 h) ERM/BRM (30h)

Agent de sûreté du navire (21 h) Revalidation CGO (7 h) Recyclage CFBS (16h) Recyclage CQALI (8 h) Recyclage CAEERS (8 h)

Options :

Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers (20h)

Certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des navires-citernes pour gaz liquéfiés (18h)

Certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des pétroliers et des navires-citernes pour produits chimiques (18h)

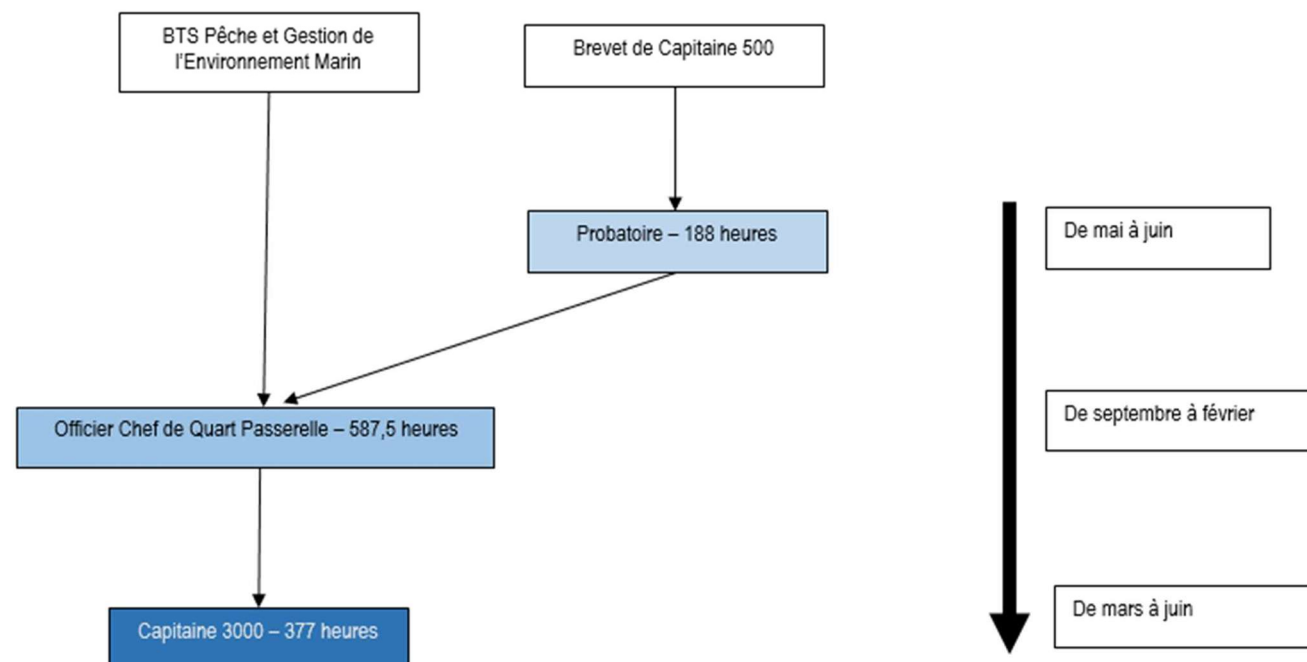
Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Déroulé de la formation :



Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr